



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU SOLEIL-LEVANT
4 OCTOBRE 2022 À 18H45
PREMIÈRE RENCONTRE EN PRÉSENTIEL**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

CÉ-22-23-01 Mme Levasseur ouvre l'assemblée à 18h52. Présentation des membres. La technicienne est absente pour urgence, donc le point d'adoption 7.2 du service de garde sera fait par une réunion extraordinaire.

2. Vérification des présences et du quorum

Représentantes des parents :

Madame Mélissa Ivette Ruiz

Madame Geneviève Desroches, en virtuel, en remplacement de Madame Nolet

Monsieur Christopher Roy

Madame Julie Martel

Représentant(e)s du personnel enseignant

Madame Geneviève Martin

Madame Johanne Laflamme

Madame Éloïse Drouin

Représentante des professionnels

Aucun

Directrice

Madame Marie-Claude Levasseur

Directrice adjointe

Mélanie Archambault

Secrétaire

Madame Nadine Joseph

Sont absentes :

Madame Véronique Beauchamp, Technicienne du service de garde

Madame Annie Nolet, représentante de parents

Madame Karine Paulin, représentante des parents

Le quorum est respecté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-22-23-02 Mme Laflamme propose l'adoption de l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux

(procès-verbal 15 juin 2022 et assemblée générale des parents du 7 septembre 2022)

CÉ-22-23-03 Mme Laflamme propose l'adoption du procès-verbal du 15 juin 2022.

Mme Martel propose l'adoption du procès-verbal du 7 septembre 2022.

5. Nominations

- 5.1 Nomination d'un(e) président(e)
Monsieur Christopher Roy se propose pour être président.
- 5.2 Nomination d'un(e) vice-président(e)
Madame Ruiz a accepté de remplacer le président en cas d'absence.
- 5.3 Nomination d'un(e) secrétaire
La secrétaire sera Nadine Joseph.
- 5.4 Nomination d'un représentant au comité de parents
Aucun

6. Points d'information

- 6.1 Formation obligatoire pour les nouveaux membres

Monsieur Roy, Madame Ruiz et Madame Martel ont complété la formation.
- 6.2 Règles de régie interne

Règles de fonctionnement pour le bon déroulement du CÉ. Les réunions devraient se terminer vers 21h.
 - Réunion Teams à l'occasion.
 - Les "Varia" sont ajoutés au début de la réunion.
 - Calendrier des rencontres.

CÉ-22-23-04 Mme Laflamme propose l'adoption des règles de régie interne.

- 6.3 Documents légaux à compléter
Chaque membre doit compléter les formulaires de Déclaration d'intérêt et de Divulcation de renseignements personnels.

- 6.4 Calendrier et mode de rencontre
Rencontre en présentiel et cela peut être en Teams à l'occasion.

7. Pour adoption

- 7.1 Budget annuel de fonctionnement du C.É.

Budget pour gardiennage si nécessaire, souper fin d'année

- 7.2 Règles de fonctionnement du service de garde

Point remis à une date ultérieure.

8. Pour approbation

- 8.1 Sorties scolaires

Entente de 40\$ pour l'ensemble des activités et sorties de groupe.

- 1^{er} et 2^e année 29.25\$ avec les chenilles et 27.25\$ sans l'observation des chenilles.
- Théâtre Tortue Berlue (autobus devant l'école) prévu en décembre.
- Animations scientifiques Prof Dino.
- Observation des chenilles.
- Groupe CAPS – 5 compétences – Plusieurs sorties en groupe de 5, sortie au théâtre gratuite, bibliothèque de Mascouche, etc.
- Aide alimentaire peut servir pour sorties aux citrouilles par exemple.

Info-Sport Soleil-Levant :

- Activité midi gratuite, course de cross-country pour les 4^e, 5^e et 6^e années.
- Projet Plein air : 5^e année pour 25\$ et 6^e année 45\$ pour 10 activités.
- Projet ski pour les 4^e, 5^e et 6^e années seulement, prix selon les autobus.
- Centre d'escalade Bloc Action pour les 4^e, 5^e et 6^e années.
- Activité parascolaires au service de garde – Karaté pour tous, Rom. B. Ball et Basketball.

9. Vie de l'école

- 9.1 Notre projet éducatif

Nous visons la compétence assurée pour les élèves.

- Travail de stratégies de lecture

Explication d'un atelier d'écriture – l'élève devient un auteur, rien d'imposé, chaque enfant va à son rythme, nous l'aidons à développer.

Diminuer la violence et l'intimidation – tolérance zéro. Intervention sur la cour d'école.

Modelage pour les élèves, appels aux parents, récréations supervisées.

Monsieur Roy se questionne sur l'outil que le parent dispose s'il arrive des événements. Le parent doit passer par l'intervenant, il peut passer par le courriel ou le mode de communication de l'enseignant.

9.2 Informations des enseignants

Deux nouvelles enseignantes, installation des bases pour le mois de septembre.

Sortie à la bibliothèque de l'école pour le préscolaire.

Dégustation de pommes, Macintosh pour le groupe 001 et jaune délicieuse chez le groupe 002.

Cours d'anglais pour le préscolaire très le fun.

Arrimage avec le premier cycle pour le nouveau programme au préscolaire - programme très concentré sur le jeu et moins papier crayon.

Course du Soleil-Levant au parc du Soleil-Levant le 20 octobre 2022.

Nous avons eu 2 nouveaux groupes TSA et 3 nouvelles enseignantes cette année.

Début d'année – installation des routines.

9.3 Information du service de garde

En lien avec le projet éducatif, remaniement au service de garde, 4 éducatrices et 3 enseignants le matin.

10. Organisme de participation des parents

Gros projet de classe extérieure par une mesure ministérielle de 90%. Nous avons plusieurs parents malgré les changements de l'an passé. (des organisateurs pour la fête de fin d'année)

Super recycleur (collecte de vêtements) prévu pour le 18 novembre 2022 et le 29 mai 2023. Nouvelle campagne de financement 24\$ la bûche et profit de 6\$ par bûche,

Investissement des parents pour embellir la bibliothèque.

CÉ-22-23-05

Accepté à l'unanimité

11. Varia

Campagne de financement pour le groupe CAPS.

- Les élèves vont fabriquer des étiquettes de Noël et les vendre.
- Magasin de collations – fabriquer des collations pour le personnel au coût de 1\$.

CÉ-22-23-06

Mme Martel propose l'adoption des projets pour le groupe CAPS.

Argent préscolaire – 12\$ pour un cahier maison
Mme Martin demande un remboursement de 6\$ par élève pour des boîtes de crayons en plastique, des pochettes facteur et des Duo-Tang. L'argent sera pris dans la reprographie prévue de 12\$.

CÉ-22-23-07 Accepté à l'unanimité

12. Levée de l'assemblée

CÉ-22-23-08 Mme Levasseur lève l'assemblée à 20h50.

** Toute décision du CÉ doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. **